

Fondations Philanthropiques Canada
États financiers
au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Fondations Philanthropiques Canada

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondations Philanthropiques Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 9 mai 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal

Le 9 mai 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Fondations Philanthropiques Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Apports (note 3)	572 877	422 672
Cotisations des membres	896 620	854 642
Conférence	18 123	355 537
Services	32 585	
Intérêts	45 312	17 871
	<u>1 565 517</u>	<u>1 650 722</u>
Charges (note 4 et note 12)		
Engagement des membres et communications	369 988	314 229
Apprentissage et collaboration	351 752	682 718
Affaires publiques et recherche	353 867	281 350
Gouvernance et opérations	415 689	364 348
	<u>1 491 296</u>	<u>1 642 645</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>74 221</u>	<u>8 077</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023				2022	
	Affecté au fonds d'urgence (note 5)	Affecté au fonds de réserve d'opportunité (note 5)	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	525 371	261 954	4 277	12 352	803 954	795 877
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(3 921)	78 142	74 221	8 077
Investissement en immobilisations			3 760	(3 760)		
Solde à la fin	525 371	261 954	4 116	86 734	878 175	803 954

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	74 221	8 077
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 921	7 198
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	4 931	11 314
Frais payés d'avance	(17 729)	(18 891)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	12 049	(45 627)
Apports reportés	(123 415)	44 094
Cotisations des membres reportées	17 703	(22 728)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(28 319)</u>	<u>(16 563)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôts à terme	(23 490)	(8 750)
Immobilisations corporelles	<u>(3 760)</u>	<u></u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(27 250)</u>	<u>(8 750)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(55 569)	(25 313)
Encaisse au début	<u>373 378</u>	<u>398 691</u>
Encaisse à la fin	<u><u>317 809</u></u>	<u><u>373 378</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

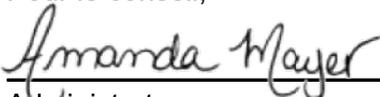
Situation financière

au 31 décembre 2023

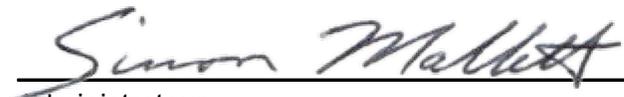
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	317 809	373 378
Débiteurs (note 6)	53 709	58 640
Frais payés d'avance	<u>41 987</u>	<u>24 259</u>
	413 505	456 277
Long terme		
Dépôts à terme (note 7 et note 12)	1 059 740	1 036 250
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>4 116</u>	<u>4 277</u>
	<u><u>1 477 361</u></u>	<u><u>1 496 804</u></u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	97 173	85 125
Apports reportés (note 3)	115 000	238 415
Cotisations des membres reportées	<u>387 013</u>	<u>369 310</u>
	599 186	692 850
ACTIF NET		
Affecté au fonds d'urgence	525 371	525 371
Affecté au fonds de réserve d'opportunité	261 954	261 954
Investi en immobilisations	4 116	4 277
Non affecté	<u>86 734</u>	<u>12 352</u>
	878 175	803 954
	<u><u>1 477 361</u></u>	<u><u>1 496 804</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, a pour objectifs :

- d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des fondations situées au Canada par l'intermédiaire de programmes éducatifs et autres en matière de gouvernance interne et de problématiques opérationnelles;
- d'encourager et de favoriser la création et le développement de fondations au Canada par l'intermédiaire de programmes éducatifs traitant des objets, buts et activités des fondations canadiennes;
- de parfaire la connaissance du public au sujet du travail effectué par les fondations canadiennes en réalisant des recherches sur les activités et les avantages des fondations canadiennes et en diffusant les résultats de ces recherches;
- de s'impliquer dans des activités similaires ayant des fins autres que lucratives, dans le but de réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, sous réserve que toutes ces activités et fins soient considérées comme « des activités de bienfaisance » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits reportés et ceux-ci sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente à la condition qu'un accord existe entre les parties et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Conférence et services

Ces produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La conférence a eu lieu ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants qui ne respectent pas les critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Ventilation des charges

L'organisme exerce plusieurs types de fonctions, à savoir :

- L'engagement des membres et les communications;
- L'apprentissage et la collaboration;
- Les affaires publiques et la recherche;
- La gouvernance et les opérations.

Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des honoraires et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

L'organisme ventile les charges de fonctionnement général qui sont constituées de salaires et charges sociales selon les heures travaillées par les ressources dans chacune des fonctions. Cette clé de répartition est jugée la plus représentative des charges concernées. L'organisme utilise avec constance cette méthode année après année.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS ET APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés qui suivent représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Ils incluent des contributions des membres et des contributions pour des projets collaboratifs ou climatiques.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	238 415	194 321
Montants encaissés au cours de l'exercice	123 915	211 273
Montants constatés à titre de produits (a)	<u>(247 330)</u>	<u>(167 179)</u>
Solde à la fin	<u>115 000</u>	<u>238 415</u>

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - APPORTS ET APPORTS REPORTÉS (suite)

(a) Tous ces apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice proviennent d'autres organismes sans but lucratif et ont été utilisés pour les projets suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
CV et politiques	18 945	90 428
Données	50 000	5 000
JEDI/DEI	70 855	29 145
Projet climatique	97 530	42 606
Groupe d'affinité pour le vieillissement en santé	10 000	
	<u>247 330</u>	<u>167 179</u>

L'organisme a aussi constaté à titre de produits des apports de 325 547 \$ (254 952 \$ en 2022). Ces apports non affectés proviennent d'autres organismes sans but lucratif.

4 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

Les charges de fonctionnement relatives aux salaires et charges sociales de 872 000 \$ (739 109 \$ en 2022) ont été ventilées comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Engagement des membres et communications	202 384	209 147
Apprentissage et collaboration	322 034	220 818
Affaires publiques et recherche	217 217	206 096
Gouvernance et opérations	130 365	103 048
	<u>872 000</u>	<u>739 109</u>

5 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Par résolution au cours des exercices précédents, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 787 325 \$ du fonds non affecté au fonds d'urgence et au fonds de réserve d'opportunité. De cette somme, 525 371 \$ ont été affectés pour traiter les éventualités catastrophiques et 261 954 \$ pour les projets spéciaux de l'organisme et le renforcement de ses capacités. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6 - DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	12 140	32 836
Intérêts courus	36 569	15 804
Autres	5 000	10 000
	<u>53 709</u>	<u>58 640</u>

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

7 - DÉPÔTS À TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, 5,05 % (1,75 % au 31 décembre 2022), échéant en janvier 2024	254 316	252 750
Dépôt à terme, 5,1 % (3 % au 31 décembre 2022), échéant en juillet 2024	27 500	27 500
Dépôts à terme, 5,2 % (2,9 % au 31 décembre 2022), échéant en juin 2024	777 924	756 000
	<u>1 059 740</u>	<u>1 036 250</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>18 219</u>	<u>14 103</u>	<u>4 116</u>
			<u>4 277</u>

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	39 355	60 616
Salaires et bonis à payer	44 240	13 977
Sommes à remettre à l'État	13 578	10 532
	<u>97 173</u>	<u>85 125</u>

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme échéant le 30 septembre 2026, à verser une somme de 17 985 \$ pour des locaux.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 6 360 \$ en 2024, à 6 540 \$ en 2025 et à 5 085 \$ en 2026.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

12 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. L'organisme a reclassé ses charges de fonctionnement afin de mieux présenter celles-ci par types de fonctions exercées, à savoir :

- L'engagement des membres et les communications;
- L'apprentissage et la collaboration;
- Les affaires publiques et la recherche;
- La gouvernance et les opérations.

Les reclassements effectués au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont les suivants :

	Avant reclassement	Engagement des membres et communications	Apprentissage et collaboration	Affaires publiques et recherche	Gouvernance et opérations
	\$	\$	\$	\$	\$
Plaidoyer	280 751		95 089	185 662	
Apprentissage et mobilisation des connaissances	171 606		134 004		37 600
Communications stratégiques	190 520	184 037			6 483
Recherche	117 843			95 688	22 155
Soutien aux membres	130 192	130 192			
Conférence/colloque	430 705		430 705		
Gouvernance et reddition de comptes	21 331				21 331
Opérations	276 777				276 777
Projet collaboratif/ climatique	22 920		22 920		
	<u>1 642 645</u>	<u>314 229</u>	<u>682 718</u>	<u>281 350</u>	<u>364 346</u>

Un autre reclassement a été effectué par l'organisme en ce qui concerne les dépôts à terme afin de mieux présenter les intentions de la direction relativement à ses placements. Les dépôts à terme de 1 036 250 \$ ont été présentés à long terme à l'état de la situation financière au 31 décembre 2022.